

méthode. L'Etat augmente le revenu dont la population dispose et lui permet d'acheter, selon ses besoins, les articles qu'elle produit.

M. HOWDEN: Mais comment?

M. BLACKMORE: De deux façons, par la modification des prix et par la modification des revenus. La proposition du premier ministre tendant à accorder les allocations familiales est un exemple de modification du revenu. Tout membre du Parlement est assez intelligent pour arriver à comprendre tout le procédé.

L'argent libre de dette à la disposition du gouvernement de tout Etat peut servir, comme je viens de le dire à l'honorable député, à modifier l'échelle des prix en cours dans cet Etat, soit à hausser les prix, soit à les abaisser, selon le besoin, et à accroître les revenus des particuliers. Tout découle de l'emploi de l'argent libre de dette.

M. HOWDEN: Le mot de l'énigme est l'argent libre de dette.

M. BLACKMORE: L'argent libre de dette apporte la solution. Il est à la base de tout le programme. L'honorable député est médecin, n'est-ce pas?

M. HOWDEN: Je l'étais.

M. BLACKMORE: Il sait les formidables conséquences de la découverte des anesthésiques?

M. HOWDEN: Très bien.

M. BLACKMORE: Cette découverte est celle d'un grand principe dont l'utilisation devenait possible, en vue d'édifier quelque chose. Le principe de l'argent libre de dette peut servir de base à un programme. Il permet d'utiliser l'argent pour modifier l'échelle des prix d'un Etat, et accroître les revenus des particuliers. La répartition interne est ainsi assurée. Voilà la réponse à la question du ministre de l'Agriculture. La répartition des richesses entre nations peut se faire au moyen d'ententes d'aide mutuelle et l'on peut, dans une large mesure, en acquitter le coût grâce à la monnaie libre de dette que l'Etat peut créer et mettre en circulation sans qu'il ait à accroître sa dette ou à relever les impôts. Dès que les Gouvernements du monde en viendront à comprendre cette vérité, ils cesseront de craindre l'amplification des ententes d'aide mutuelle de façon que la distribution internationale des denrées se fasse conformément à des arrangements acceptables pour tous plutôt qu'au moyen d'une concurrence inhumaine toujours défavorable aux nations les plus faibles qui sont en même temps celles pour lesquelles le commerce est le plus indispensable. Sous le régime de la concurrence sans merci, elles perdent leurs débouchés.

M. HOWDEN: En définitive, la solution que vous préconisez est la distribution de monnaie libre de dette, n'est-ce pas?

M. BLACKMORE: Oui, la distribution de monnaie libre de dette dans la mesure où les denrées et les services que produit la nation en autorisent l'émission. Cet argent doit servir à hausser le niveau d'existence.

L'aide mutuelle peut être étendue de façon à assurer à tous les peuples la libération de la crainte et de l'indigence. C'est ainsi que la rivalité commerciale pourra être réduite et supprimée et que la principale cause de guerre sera éliminée.

Je recommande au Gouvernement de convoquer l'un des nombreux comités de la reconstruction, par exemple le comité actuel de la Chambre des communes et d'assurer au président qu'il est tout à fait libre d'assigner les témoins qu'il voudra et d'examiner n'importe quel dossier en vue de déterminer si cette idée de réforme monétaire a du bon. Qu'il approfondisse la question très soigneusement et qu'il demande l'avis de témoins qui s'y connaissent.

L'hon. M. GARDINER: Nous avons fait demander M. Douglas la dernière fois.

M. BLACKMORE: Il aurait accompli de la bonne besogne si des gens comme M. Hackett n'avaient pas tout fait pour lui nuire et l'empêcher de se faire entendre. Si vous appelez des hommes comme M. Douglas pour témoigner et si le comité se montre sympathique et prêt à apprendre, et n'essaie pas de lui faire du tort au point de vue politique en exagérant outre mesure ses moindres propos,—et c'est ainsi qu'agissent certains libéraux membres du comité de la banque et du commerce aujourd'hui,—vous apprendrez de grandes vérités. Je propose au Gouvernement de faire adopter cette ligne de conduite à au moins deux ou trois de ces comités de la reconstruction et je garantis qu'en moins d'une année, ils seront bien mieux éclairés sur ce problème complexe de la distribution qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Dans son rapport annuel, le gouverneur de la Banque du Canada a indiqué à quoi on pouvait s'attendre si on créait de l'argent pour représenter les énormes moyens de production que nous posséderons immédiatement après la guerre. Je recommande aux honorables députés les commentaires du gouverneur de la Banque du Canada qui se trouvent à la page 11 de son rapport annuel au ministre des Finances (M. Ilsley). Il dit:

A la fin de 1943, environ 5,100,000 personnes occupaient des emplois rémunérés mais de ce nombre, 1,900,000 étaient enrôlés dans les services armés ou engagées à la production d'armements ou de vivres nécessaires aux exportations spéciales de guerre. Le nombre d'em-